

Réserve de l'Étang du Corvol

Latana - 09 février 2024

L'étang du Corvol a été vidé en 2022 et il n'est plus question de le remettre en eau, pour des raisons écologiques et financières, pour se conformer à la loi et aux directives de l'agence de l'eau. Son ancien propriétaire et l'association Latana présentent ici une proposition d'en faire une réserve naturelle. La cigogne noire s'y nourrit et niche dans les forêts proches. L'avenir de cet espace devrait être de continuer de l'accueillir et d'en faire un lieu d'observation de la nature et une zone humide de haute valeur écologique. C'est une zone de silence et de nuit profonde rare et précieuse, la plus proche de Paris.

Plan :

1-Histoire

- L'ancien propriétaire
- Le Corvol ou le Canard ?
- Utilisations

2-Son territoire

- Bassin versant
- Source

3-Contexte écologique

- Faune et flore
- Nuit et silence
- Activités locales

4-La réserve du Corvol

- Quel but ?
- Quel processus ?
- Quels moyens ?
- Les chemins
- L'entretien
- Procédure

5-Annexes

- S'associer
- Liens

1-Histoire

1.1 L'ancien propriétaire



En juillet 1986, les propriétaires de La Noue ont vendu plusieurs parcelles, (A145, A146, A147, B57 et B58) au Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de la Vallée du Beuvron et de ses Affluents (SIAVBA) pour en faire un lieu de loisirs, pour la somme de 15 000 francs. Ces parcelles représentent la moitié de l'étang, 1 ha et 45 a (l'autre moitié appartenant aux héritiers de Mme Simonot, pâturée par la ferme de La Noue)

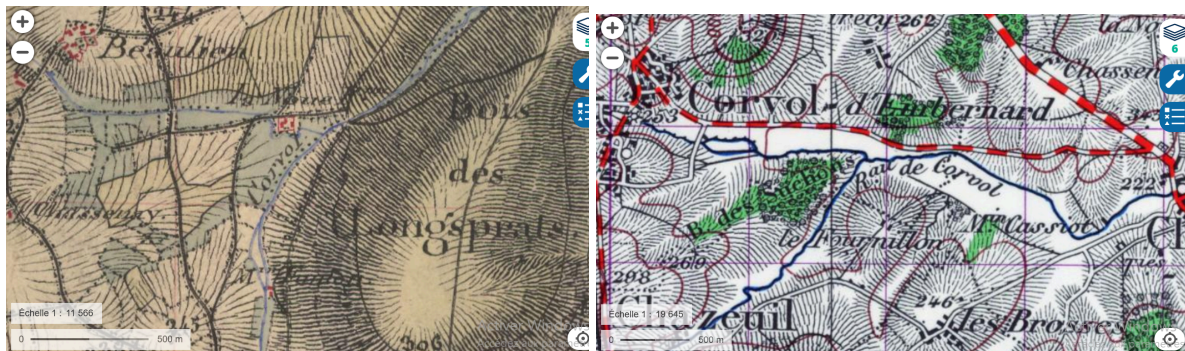
Il était alors un pré traversé par un ruisseau, le Corvol. Ce projet était né sous le maire de l'époque, André ADAM,. Monsieur MOUGNE, nous a raconté sa fille, s'est chargé durant une dizaine d'années, de la résolution de ces transactions. La société qui a creusé l'étang a fait faillite avant de pouvoir terminer les travaux, et l'étang à Saint Martin n'a jamais été creusé et celui du Corvol n'a jamais atteint la profondeur prévue.

Un grand bassin pour le bois de flottage est identifiable vers Saint-Martin, sur l'Arthel, avec sa digue rectiligne. L'étang du Corvol, bien avant d'être un étang de loisir ou un pré de quatre vaches, était un petit bassin de retenue d'eau pour le transport du bois. Les lâchers d'eaux de différents petits bassins simultanément, permettaient d'augmenter le débit pour les départs de bois en aval, vers Paris.

Aujourd'hui, le projet peut retrouver son objectif premier d'intérêt commun, en intégrant pleinement les enjeux de demain : l'eau, les arbres et leurs apports écologiques réciproques, pour le climat et la qualité de l'eau en aval et faire avancer les améliorations en amont, susceptibles de bénéficier à la qualité de l'eau.

1.2 Le Corvol ou le Canard ?

Le ruisseau du Corvol apparaît sur les cartes d'État Major (1820-1866), de l'IGN des années 50, et dans le nom de l'étang à partir des années 80. Les rivières avoisinantes portent le nom du village de leur source (Arthel,). Et la source du "Corvol" est à Corvol d'Embernard !



Alors d'où vient le nom de Canard ? Un instituteur d'après les uns ? Pour un autre, ce serait la nécessité pour le syndicat Bassin de Seine de changer de nom ? La Fontaine du Canal à sa source à Corvol, comme le propose La Cantonade ?



La Cantonade - Patrimoine culturel et naturel

11 novembre 2023 · 🌐

Sans vexer personne... Un des plus beaux lavoirs de notre canton !

Fontaines & Lavoirs, épisode 28.

À CORVOL-D'EMBERNARD, la fontaine-lavoir du Canal a été aménagée et son bassin couvert d'une toiture dans les années 1820. La source est située juste à l'arrière. Le « Canal » est le nom donné à la longue galerie souterraine menant à un mystérieux lac sous la montagne, point de partage des eaux de la Loire et de l'Yonne. En 1970, on avait songé à y créer une école de spéléologie. Le ruisseau qui s'écoule jusqu'au Beuvron s'appelait traditionnellement « Le Corvol ». Il est devenu « Le Canard » entre temps. Pourquoi pas ?



Le changement du nom du Corvol en "Canard" est peut-être une erreur de lecture ? En effet, sur certaines cartes, la graphie est ambiguë et ressemble aux deux mots à la fois : le "ol" final ressemblant à un "d" lorsque les lettres sont trop près. Le "Ca" ressemble au "Co", et au milieu du mot, "nar" ou "rv" forment un petit groupe similaire de lettres courtes et verticales.

1.3 Utilisations

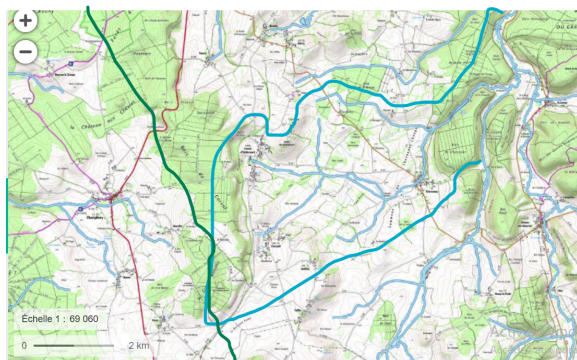
L'étang était utilisé comme zone de stockage de l'eau pour le transport du bois vers Paris jusqu'au 19e siècle. Puis il a été une pâture de piètre qualité, ne pouvant accueillir que trois ou quatre vaches. En 1986 il a été vendu par les descendants Simonots et les deux sœurs ADAM selon le projet de leur père décédé, André ADAM maire de la commune, d'en faire un étang de loisir.

2-Son territoire



2.1 Bassin versant

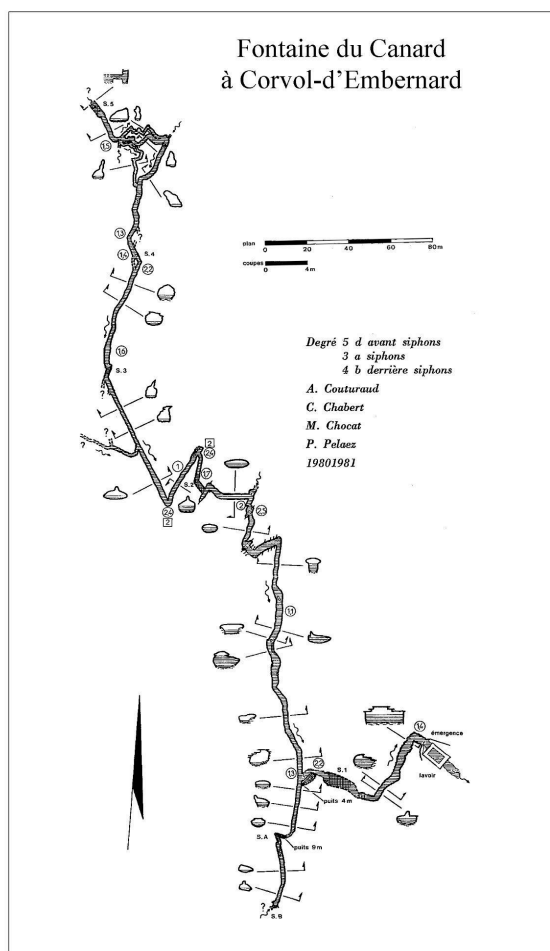
Le bassin versant du Corvol (zone des pentes sur lesquelles les gouttes de pluies tombent puis ruissellent vers la rivière, encadrée de bleu turquoise sur le schéma ci dessous) est en limite de partage des eaux de ruissellement entre la Loire et la Seine (ligne verte sur le schéma, les gouttes de pluie qui tombent vont vers la Seine à droite et vers la Loire à gauche).



Le Beuvron, dans lequel l'Arthel se jette juste après que le Canard/Corvol ne le rejoigne, est d'ailleurs connecté au bassin de la Loire par la Vaucreuse, canal longeant une courbe de niveau au dessus du fond de vallée, ce qu'on peut repérer comme très artificiel sur la carte.

Il s'agit du premier canal Seine Loire, datant du 17e siècle. (voir site de la ville de Crux-la-Ville)

2.2 Source



La source du Corvol (Canard) est à Corvol d'Embernard, ou plus exactement, sous ses hauteurs à l'est. Les spéléologues ont pu entrer dans ses galeries et c'est une des plus longues voies de spéléologie de la Nièvre. Ils en ont dessiné le cheminement souterrain ici.

Cette hauteur boisée au-dessus de Corvol d'Embernard est en limite du bassin de la Loire et du bassin de la Seine. A l'Est, les gouttes se dirigent vers le bassin de la Seine (Corvol, Beuvron, Yonne, Seine), et à l'Ouest, elles se dirigent vers la Loire.

3-Contexte écologique

Le contexte écologique de l'ex-étang du Corvol a plusieurs échelles. La première, la plus proche, est la proximité de pentes boisées. Plus loin, on trouve surtout les prairies de pâtures d'où provient une grande partie de son eau. Les pâtures les plus proches (à moins de 2 km) sont

utilisées par des fermes en agriculture biologique (en amont, ferme de La Noue, en aval Christophe Blaise, Beaumier et la ferme du Mazot). Un peu plus loin en amont, à 2 km, il y a des élevages non biologiques mais peu polluants (ferme équestre, ovins) et le village.



Plus loin encore en amont (3,5 km) se trouvent les fermes céréalières, ayant perdu la majorité de leurs haies, utilisant le labour et des intrants lessivables (engrais et pesticides chimiques vite évacués par l'eau de pluie, qui les dirige vers les nappes phréatiques mais surtout les cours d'eau). Cette perte de haies et d'arbres rend le bassin versant soumis à des écarts de niveau hydriques plus grands : des sécheresses plus fortes et plus longues, et des crues plus courtes et plus intenses.

Ce sont ces écarts plus intenses qui sont la cause de la perte de biodiversité noté dans le rapport de 2022 en lien plus bas.

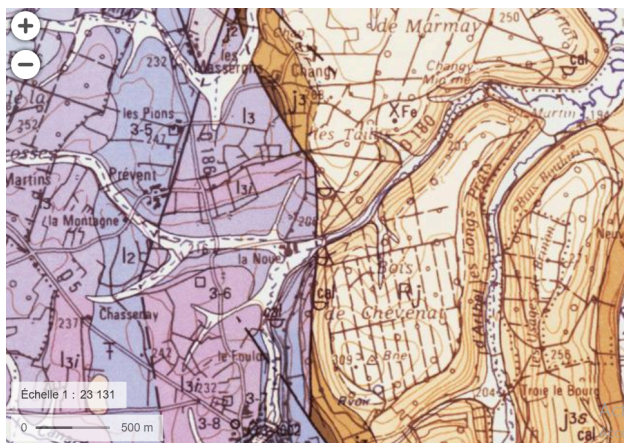
La ripisylve, c'est-à-dire les arbres le long des cours d'eau, est essentielle pour la qualité de l'eau. Mais aussi les haies et les bandes herbeuses en bordures de cours d'eau et de champs. Les arbres filtrent l'eau en utilisant les nitrates ou phosphates avant qu'ils n'entrent dans l'eau. Ces engrais, bénéfiques pour la culture de céréales, deviennent alors un problème lorsqu'ils entrent dans l'eau : ils nourrissent alors des algues qui prospèrent subitement, réduisant considérablement et brutalement le taux d'oxygène des cours d'eau, et la rendant moins potable. Cette ripisylve maintient les bords des cours d'eau en cas de crue, limitant l'érosion grâce à la présence des racines des arbres et des plantes accompagnatrices. Les arbres construisent avec leur rhizosphère et les champignons du sol, une terre qui absorbe et restitue mieux l'eau, tout en étant plus résistante aux crues et sécheresses.

La ferme de La Noue et la ferme équestre ont une ripisylve saine et aboutie, essentiellement arborée et mature. On y trouve souvent la cigogne noire, à l'abri des regards, les poissons y trouvent leurs zones de reproduction (frayères) et leur nourriture. L'eau y reste fraîche.

Grâce à ce contexte écologique, les eaux sont de bonne qualité pour les caractéristiques physiques (acidité, température, turbidité) et **de moyenne à bonne qualité pour les caractéristiques écologiques (pollution, êtres vivants)**. Les détails sont visibles sur le document ["Le Réseau Départemental de suivi de la qualité de l'eau superficielle dans la Nièvre Bassin versant de la Seine Résultats des mesures effectuées en 2022"](#)

En 2022 il y avait 8 espèces de poissons identifiées au pont de La Noue, en amont de l'étang, et 14 en aval, au Mazot. Le maintien de l'étang y est jugé nuisible dans de nombreux documents, en raison du réchauffement climatique, des sécheresses, et du déclin du nombre d'individus et d'espèces indicatrice de bon état des eaux (insectes, planctons (diatomées), mais aussi de poissons). En effet, l'étang peu profond et exposé au soleil chauffe trop. **La présence d'arbres le long des cours d'eau est très bénéfique à la qualité de l'eau, limitant l'érosion et les pollutions en nitrates ou phosphates.**

La géologie explique la répartition des usages des sols. L'ex-étang se trouve à la frontière de deux mondes géologiques.



“Les terrains primaires, les formations argileuses et gréseuses du Trias sont le plus souvent boisés (Grande forêt d'Aron, bois de Moussy). Les terrains hettangiens et sinémuriens, calcaires, sont essentiellement employés à la culture des céréales. Les zones occupées par les formations du Pliensbachien et du Toarcien, marneuses et argileuses, sont réservées à l'élevage, exception faite pour

le

Domérien calcaire consacré à la culture des céréales.” (voir feuilles Prémery en annexe)

3.1 Animaux et flore



La faune et la flore sont très riches. Dans un rayon de 2 km se trouvent de **nombreux sites de natures différentes**. (prairies humides, cours d'eau, coteaux de prairies calcaires, haies, forêts sur plateau, forêts en pentes de différentes expositions, ouest, nord, sud, est) chacun ayant son cortège d'espèces spécifiques.

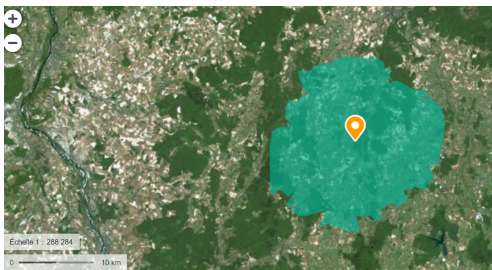
Les animaux observés sont variés, **l'étang du corvol étant situé sur un couloir de migration**, entre des zones boisées de

grande qualité.

Aigle criard, grues, faucons, chevaliers culblancs, grandes aigrettes, buses variables, merles, mésanges, pour les oiseaux ; chevreuils, sangliers, martre des pins, écureuil roux, musaraignes, campagnols, blaireaux, renards roux, sont les habitants habituels. On y croise aussi des animaux plus rares : biche, cerf, chacal doré, chat sauvage.

Des insectes de zones humides mais aussi des prairies calcaires y sont visibles, ainsi que 14 espèces de poissons en aval, qui viendront en amont grâce à la suppression de la barrière du déversoir.

Le site est en protection ZNIEFF 2.



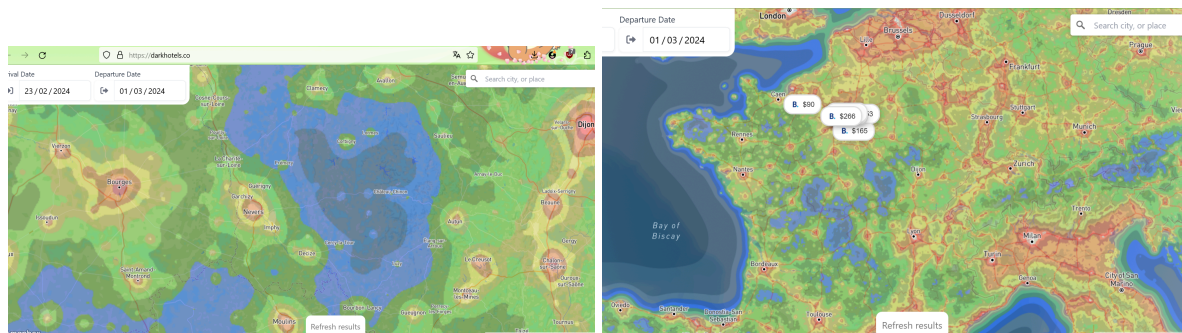
Il existe une préconisation reconnue de ne pas implanter des nuisances aux cigognes noires dans un rayon de 15 kilomètres. Cette distance nous relie à la forêt des Bertranges.

3.2 Nuit et silence

Cet aspect est **le plus rare et donc le plus précieux**, à valoriser et à conserver, voire renforcer.

Certaines activités animales ne peuvent avoir lieu que dans ce contexte précis (hibou petit duc par exemple ou chauve-souris). Mais la présence de la cigogne noire, ou la mise bas de grand gibier observée cet été sont aussi corrélées à ces qualités.

L'observation astronomique peut s'y faire dans des conditions excellentes pour les amateurs.

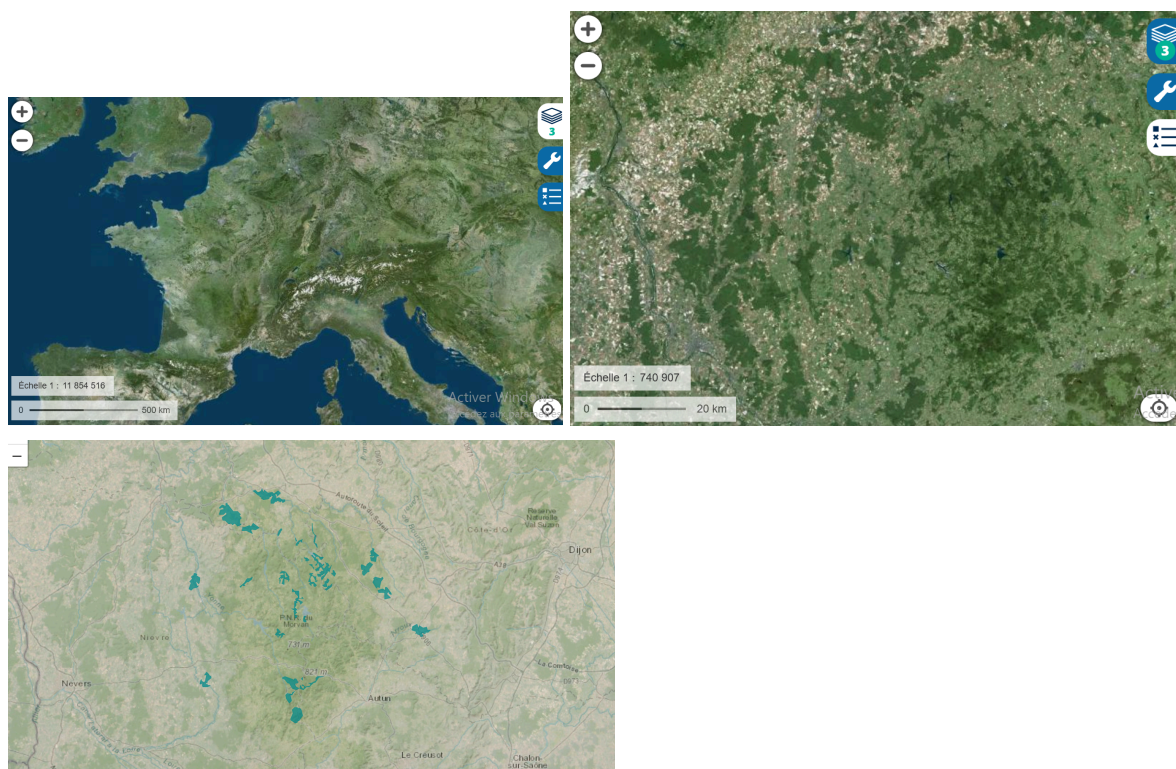


Sur ces cartes, on peut voir que ces zones sont rares à l'échelle européenne, et que la réserve du Corvol est comprise dans la zone noire du Parc du Morvan. C'est même la plus grande zone de nuit d'Europe !

L'ex-étang est éclairé seulement par les phares des voitures de passage. Le vallon de l'Arthel et cette portion de route sont inhabités.

3.3 Activités locales

Il y a une dévalorisation des atouts rares et précieux de la Nièvre. L'écotourisme est à renforcer.



agriculture,
chasse,
bois,
équitation,
randonnées,(quad, motocross,, cheval, vtt, à pied)
herborisation,
astronomie,

observation des oiseaux (mais aussi flore et faune)
culture (spectacles de rue avec “Les petites rêveries” ou le “Camion d’alimentation culturelle”)
vannerie (osiers de vannerie de couleurs différentes)

Les activités humaines devraient être le moins perturbatrices possibles. Les travaux sur l'étang ont fait disparaître la cigogne quasiment une année, les 17 grandes aigrettes qui y nichaient aussi. Même une équipe d'observateurs de la LPO, a fait fuir la cigogne durant trois semaines alors qu'elle venait tous les jours. **La présence humaine pourrait y être accompagnée, pour permettre une observation facilitée des animaux**, camouflée derrière des plantations denses ou même une palissade.

Les différentes activités se font sur les mêmes lieux. Des tensions existent, et les réduire est un but à se donner par chacun, car tous sont indispensables. Néanmoins, certaines ne se feront pas dans la réserve (feu d'artifice, quad, promenade de chiens en liberté, chasse).

L'ex-étang du Corvol pourrait être une zone de maraîchage biologique, alimentée en alluvions chaque année. C'est une possibilité que nous ne détaillerons pas ici, mais que nous souhaitons mentionner.

Il ressort des échanges que les habitants sont très attachés à l'étang, et il est dommage pour le bien-être des humains de détruire leurs repères. **La solastalgie est la douleur de ne plus reconnaître son chez-soi.** (Glenné Albretch) et cette notion doit être prise en compte dans tout projet d'aménagement du paysage. Il est à noter que la digue et ses Thuyas sont des marqueurs du paysage mémorisés. Beaucoup d'habitants sont très attachés au maintien de la digue et sont encore très déçus de perdre leur étang.

4-La réserve du Corvol

4.1 Quel but ?

Le but de la réserve est de conserver la zone accueillante pour la cigogne noire, mais aussi pour d'autres espèces fragiles et rares comme la loutre, le vison d'europe, les oiseaux de zones humides, et les amphibiens, insectes et flore associés.

La zone de nuit profonde et de silence doit être préservée.

Toute la propriété de La Noue s'inscrit dans cette démarche de plus value écologique. Les haies sont maintenues, d'autres seront plantées.

4.2 Quel processus ?

Nous pouvons considérer ici la cigogne noire comme une espèce parapluie (ou porte-drapeau) : cette expression signifie que cette espèce très visible est suffisamment

difficile sur ses conditions de vie pour qu'elle garantisse par sa présence que tout un ensemble d'autres espèces moins médiatiques et moins visibles trouve aussi de bonnes conditions de vie.

La présence de l'eau engendre la prise en compte des particularités de l'écologie de ces milieux. Plantes de zones humides, ripisylve (arbres de cours d'eau), bassin versant (impluvium)

Le principe sera de laisser les plantes reprendre leur place. La ripisylve se met en place avec des phases successives.



Il sera important de documenter le processus (photos, relevés faunistiques et floristiques) d'enrichissement.

Il peut être intéressant de **conserver des espaces d'ouverture**, sachant que la tendance de la nature sera de refermer le lieu. Cela pourrait se faire par une présence limitée d'ovins ou de bovins. Par exemple en permettant aux vaches voisines d'accéder à une partie de l'espace en prolongement de leur pré habituel, où d'y implanter trois vaches de marais.



Les zones de fermeture sont capitales : la cigogne est visible le plus souvent cachée à l'abri des regards, derrière la haie de Thuya avant qu'elle ne soit dégarnie à sa base, derrière les rangs d'arbres de bord de route ou de la ripisylve. D'autres animaux bénéficient de ces alternances d'ouverture et de fermeture.

4.3 Quels moyens ?

Les moyens ne sont pas disponibles pour conserver l'étang, car cela devient très coûteux de doubler le circuit de l'étang et celui du ruisseau, comme l'exige l'amélioration des critères écologiques. (plusieurs centaines de milliers d'euros)

La communauté de commune n'est pas si peuplée pour se permettre un aménagement de cette envergure sans un appui de subventions. Or, les orientations actuelles privilégient la restauration des cours d'eau et l'élimination des aménagements qui aggravent les aléas climatiques (évaporation et réchauffement de l'eau de l'étang par exemple).

La nature possède des atouts qui permettent une **renaturation de meilleure qualité si on laisse le processus s'installer directement sur place**, avec les graines locales.

Planter des arbres provenant de pépinière permet de gagner un ou deux ans sur le processus naturel, mais en contrepartie, les plants d'arbres seront des clones sans variété génétique, accessible aux herbivores comme le chevreuil. Si on laisse les herbes pousser, elles créeront un système racinaire assainissant le terrain, qui pourra alors permettre aux graines d'arbres de pousser par elles-mêmes. La densité végétale diminuera l'impact des chevreuils. Alors, l'arbre aura le meilleur enracinement possible, un bagage génétique différent d'un arbre à l'autre et une implantation conforme à l'espèce et au lieu, selon leur profil adaptatif au cycle des crues et étiages du Corvol.

Ce processus est assez connu aujourd'hui par les professionnels de l'aménagement, mais il faut communiquer sur les connaissances biologiques sous-jacentes pour argumenter en sa faveur, connaissances qui ne sont pas connues de tous. Le contexte rural permet d'avoir un réseau de connaissances riche. Mais chacun connaît mieux sa branche et non l'ensemble

du système. **La communication et la pédagogie** ne seront jamais superflues. Les échanges seront bénéfiques.

Les boues sont ici l'or du Nil, la richesse ultime des villes pour nourrir les populations, les maraîchers s'installant sur ces zones enrichies chaque hiver par les boues (particules fines arrachées aux bords des ruisseaux et rivières en amont lors des crues). Si elles ne sont pas polluées, elles sont de l'or pur. Il n'y a donc pas à les enlever, mais au contraire, les plantes pousseront facilement, les arbres s'implanteront vite et fortement. Elles sont encore assez meubles pour que la rivière y creuse son lit.

Latana est une association créée par Lionel PICART et Lora MARTIN autour de leurs compétences, dont la principale qui les rapproche est la connaissance des arbres. Lora MARTIN est de formation paysagiste et a plusieurs expériences dans la mise en place de mesures écologiques de zones publiques et se forme pour l'occasion sur les zones humides en intégrant le MOOC "Des rivières et des hommes" de l'Université Grenoble-Alpes) et en lisant "Quelles rivières pour demain" de Christian Leveque.

Le 16 février 2024, nous apprenons par le Journal du Centre, que l'Agence de l'Eau Seine-Normandie finance 90 % de 320 000 euros pour la renaturation du cours d'eau, et le SMYB les 10% restants, soit 30 000 euros. Nous avons pris contact avec le SMYB par mail pour demander un rendez-vous avec Priscillia PINAUD, chargée des zones humides. RV le 26-02-24

Ce montant laisse présager de pouvoir financer à la fois sa mise en réserve, mais aussi tout l'aspect qualitatif, études et pédagogie, voir l'accueil discret de public, comme une passerelle raccordant à un chemin vers le pont de La Noue.

Nous souhaitons que la ripisylve qui s'installe déjà (aulnes d'1,6 m) et les méandres que le Corvol s'est déjà tracé soient le point de départ. Nous pensons que les barbelés à moins d'1m du bord de la rivière et les abattages et débroussaillage que nous voyons sur l'Arthel ou le Canard en amont ne permettent pas l'aisance des cigognes noires pour venir dans le ruisseau. Les travaux devront être adaptés et pensés en fonction des paramètres très propre à la richesse locale existante.

4.4 Chemins

Les chemins sont moins utilisés et se rebouchent, mais Lionel PICART est propriétaire d'un des chemins menant à l'étang et propose de le rouvrir. Ainsi, l'été, un chemin ombragé pourrait faire une boucle entre le village et la réserve du Corvol.

Ce chemin du bas (traversant le pré de La Noue de Chevannes au pont de La Noue, à l'est de la route qu'il longe) était communal jusque dans les années 80 environ, et celui traversant la forêt (chemin de La Baume, chemin du Bois de Chevennat, chemin des Petits Sapins, encore plus à l'est de la route) était la propriété de La Noue. Ils ont été troqués car cela correspondait mieux aux usages des habitants et propriétaires. Ainsi, les deux redeviendraient praticables et formeraient une boucle ombragée.

Robert HANNON qui a habité au Piqueur, la petite maison du pont de La Noue, en parlait avec bonheur, et son slogan pour illustrer son projet de conseiller municipal était le suivant : “Conseiller municipal pour **un village accueillant, aux petits chemins à escargots, fleurs et champignons.**” (propos recueillis auprès d’Abel Belon). Il relate parfaitement la poésie qui nous enchante lorsqu’on parcourt les chemins de Chevannes-Changy !

Questions liées à la responsabilité du propriétaire, ou des usagers.

Le lieu devenant privé, il ne sera pas ouvert au public en raison du cortège de règles à respecter pour en garantir la sécurité. Il n’y aura pas de fermeture clôturée, sauf si des problèmes d’usages devenaient contraire au projet. Un affichage permettra de renseigner le passant que le lieu est destiné à la préservation de la régénération naturelle, et que sa sécurité absolue immédiate n’y sera pas assurée (évidemment, la régénération naturelle est une histoire de meilleure sécurité pour tous dans un monde où le climat devient dangereux : préservation de l’eau, fraîcheur, ralentissement des inondations, etc. mais une branche peut tomber, les abords de l’eau sont toujours dangereux, un caillou ou une ronce peuvent tordre une cheville...) et s’il y pénètre, la responsabilité du propriétaire ne sera pas engagée.

Le propriétaire s’engage à créer une zone saine écologiquement en laissant la ripisylve s’installer.

Si une subvention ou un don permet d’aménager un passage sécurisé tout en restant discret pour la flore et la faune, il est souhaité que la réserve puisse être traversée et offrir une possibilité d’observation. Des supports pédagogiques ou des activités seront conçus selon les moyens disponibles, sans compromettre la venue des oiseaux et particulièrement de la cigogne noire.

4.5 L’entretien

entretien du bord de la route (le moins possible, l’ombre étant bénéfique pour les promeneurs) à qui appartient la bordure de bois, où est la limite ?

entretien d’une zone d’ouverture (selon les moyens et la définition écologique de cette nécessité)

entretien d’un passage éventuel (selon les moyens)

entretien d’un panneau de communication

identifier les passages des animaux et les signaler pour ralentir ? (grenouilles, martre et chevreuils)

conservation et entretien de l’espace table et place de stationnement (en partenariat avec commune ?)

4.6 Procédure

La parcelle est composée de plusieurs parcelles cadastrales. Elles seront vendues au prix de terres agricoles de qualité équivalentes (600 à 1000 euros par hectare) soit une proposition de 3000 euros pour les 3,5 ha correspondants à l'ensemble. Soit à la commune de Chevannes-Changy, soit à son ancien propriétaire et voisin. L'association Latana sera l'intermédiaire pour la communication avec les partenaires et le public. Elle recherchera des subventions possibles pour une meilleure intégration des usages des habitants ou touristes avec l'objectif de la réserve (un passage protégé à travers la réserve). S'il n'y en a pas, elle fera régulièrement de nouvelles recherches et demandera l'aide locale possible pour préserver l'objectif du lieu.

5-ANNEXES

5-1 spécialistes auxquels s'associer :

associations locales, chasseurs (garde chasse), randonnées, observations astronomiques, etc

Société d'Histoire Naturelle d'Autun (chiroptères, loutre)

Xavier Rifflet (ancien directeur du Jardin des Plantes du MNHN de Paris et habitant de Chevannes-Changy)

LPO (Cigogne noire, Annie Chapalain responsable spécialisée)

Forêt primaire de Francis Hallé

CAUE Nièvre

Chambre d'agriculture (travail avec les agriculteurs pour des haies améliorant la qualité de l'eau)

Agence de l'eau Seine-Normandie

Communauté de communes impliquées dans l'ex-étang

règles concernant les passages de chemin à travers les zones rurales privées.

5.2 Liens

eau de la Nièvre 2021

<https://nievre.fr/wp-content/uploads/2021/07/Leau-dans-la-Nievre.pdf>

analyse la noue 2022

<https://nievre.fr/wp-content/uploads/2023/08/Reseau-departemental-2022-Seine-Normandie.pdf>

syndicat mixte yonne beuvron (2021 ?)

Page 1 sur 128

Demande de Déclaration d'Intérêt Général

Travaux d'entretien de la ripisylve

Mise en défens des berges

Restauration de la continuité écologique

https://www.nievre.gouv.fr/contenu/telechargement/10201/90929/file/dig_yonnebeuvron.pdf

Journal du centre

24/11/2012

https://www.lejdc.fr/chevannes-changy-58420/actualites/larthel-et-le-canard-sont-tout-beaux_1346553/

12/07/2013

https://www.lejdc.fr/chevannes-changy-58420/loisirs/l-initiation-a-laviron-reportee_1625249/

30/07/2013

https://www.lejdc.fr/chevannes-changy-58420/sports/de-laviron-pour-tous-a-letang-du-corvol_1643712/

19/11/2014

https://www.lejdc.fr/clamecy-58500/actualites/une-etude-revele-que-les-cours-d-eau-sont-dans-un-etat-moyen_11223300/

24/04/2015

https://www.lejdc.fr/chevannes-changy-58420/actualites/menage-de-printemps-a-letang_11418693/

29/02/2020

<http://nadiasollogoub.fr/etang-du-corvol/>

06/02/2021

https://www.lejdc.fr/chevannes-changy-58420/actualites/plusieurs-pistes-pour-l-avenir-de-letang-du-corvol-a-chevannes-changy-ferme-depuis-l-ete-2020_13909218/

12/03/2021

https://www.lejdc.fr/chevannes-changy-58420/actualites/biodiversite-loisirs-un-projet-de-rehabilitation-de-l-etang-du-corvol-a-chevannes-changy-se-dessine_13926024/

07/07/2022

https://www.lejdc.fr/chevannes-changy-58420/loisirs/a-chevannes-changy-une-vidange-reussie-a-letang-du-corvol_14153478/

04/10/2022

https://www.lejdc.fr/chevannes-changy-58420/actualites/prairie-ou-plan-d-eau-l-avenir-de-l-etang-du-corvol-a-chevannes-changy-est-toujours-incertain_14194805/

08/10/2022

https://www.lejdc.fr/chevannes-changy-58420/actualites/quel-avenir-pour-letang-du-corvol_14197544/

12/02/2024

https://www.lejdc.fr/rix-58500/actualites/2024-pour-le-syndicat-mixte-ynonne-beuvron_14451372/

exemple d'élus bricoleurs, passerelle en bois sur déversoir sur l'étang des roses

https://www.lejdc.fr/sauvigny-les-bois-58160/actualites/une-passerelle-en-bois-sur-letang_12636045/

Vidéo Henri Prat

<https://www.youtube.com/watch?v=65Z2pHv-OVc>

loutre

jdc

03/02/2022

https://www.lejdc.fr/guerigny-58130/actualites/la-loutre-est-de-retour_14081140/

01/2023

https://www.shna-ofab.fr/fr/actualites/retour-sur-les-activites-du-groupe-loutre-bourgogne-en-2022_795_A897.html

https://ressources.shna-ofab.fr/fichiers/feuille-neomys-n10-1419419614-pages-5-6-loutre_1461854104.pdf

https://www.lejdc.fr/luzy-58170/actualites/des-passages-a-loutre-installes-en-bourgogne-dont-un-a-luzy-pour-protger-cette-espece-qui-revient-dans-la-region_13826834/

géologie feuille de Prémary

<http://ficheinfoterre.brgm.fr/Notices/0495N.pdf>

itinéraire proposé page 81

La végétation est conditionnée par la nature du sol. Les terrains primaires, les formations argileuses et gréseuses du Trias sont le plus souvent boisés (Grande forêt d'Aron, bois de Moussy). Les terrains hettangiens et sinémuriens, calcaires, sont essentiellement employés à la culture des céréales. Les zones occupées par les formations du Pliensbachien et du Toarcien, marneuses et argileuses, sont réservées à l'élevage, exception faite pour le

Domérien calcaire consacré à la culture des céréales. Toutefois, de plus en plus le drainage permet d'améliorer certaines parcelles et les rend favorable aux cultures. Le Dogger et le Jurassique supérieur, calcaires et argilo-calcaires, sont le domaine des céréales sauf lorsque les pentes deviennent trop fortes; il y a alors reconquête par la forêt. Les plateaux recouverts par les argiles à silexites sont occupés par de vastes forêts (forêt de Charnouveau, les Usages de Saint-Bonnot, forêt domaniale de Prémary, ...). Les plaines alluviales, étroites et inondables, sont réservées à l'élevage.

La forêt fut de tout temps la richesse principale de la région. On a exporté le bois pour la capitale durant près de quatre siècles (1547-1923), dont témoignent les nombreuses rigoles encore visibles, notamment dans le quart sud-est de la feuille, qui servaient au flottage du bois. Ces rigoles étaient alimentées par des étangs artificiels destinés à provoquer une crue au moment de la mise à l'eau des bois. Les « trains » de bois étaient acheminés jusqu'à

Clamecy, puis ensuite regroupés et jetés dans l'Yonne pour être acheminés vers Paris via le port de Charenton.

Prémary abrite la première usine européenne de carbonisation du bois.

Artisanale jusqu'au XVIII^e siècle, cette production est devenue industrielle à partir de 1866. Aujourd'hui, l'usine produit vingt mille tonnes de charbon de bois par an, mais également de nombreux dérivés chimiques.

Exemple d'analyse du rapport santé de la Loue (rivière du Jura) et activités humaine

<https://www.shnd.fr/wp-content/uploads/2020/07/BILAN-2012-2020.pdf>

carte znieff BFC

file:///C:/Users/hp/Downloads/plaquette_znieff_bfc_2017_cle2a8e33-1-2.pdf

Solastagie, et modification du paysage de la Hunter Valley en Australie, ce "mal du pays sans exil"

https://www.scienceshumaines.com/la-solastalgie_fr_40939.html